

Liège - Sclessin - Angleur - Chênée

Le Cadran

Rue Sainte-Marguerite 124
4000 Liège
04.224.94.44
accueil@mmcadran.be

La Passerelle

Rue Gaston Grégoire 16
4020 Liège
04.344.94.44
info@lapasserelle.be

Hélios

Boulevard d'Avroy 51A
4000 Liège
04.222.26.93
info@helioscsi.be

Rive Droixhe

Rue du Moulin 217
4020 Liège
04.377.37.70
info@mmerd.be

Le Laveu

Rue du Laveu 74
4000 Liège
04.253.69.53
mmlaveu@mmlaveu.be

Angleur

Rue Vaudrée 48
4031 Angleur
04.382.30.88
info@csiangleur.be

Saint-Léonard

Rue Maghin 74
4000 Liège
04.227.13.43
info@nordleonard.be

Le Colibri

Rue Neuve 11
4032 Chênée
04.374.03.34
info@mmelecolibri.be

Sainte-Walburge

Rue Sainte-Walburge 306
4000 Liège
04.221.72.40
info@csisw.be

Herstal

Sclessin

Rue de l'Avouerie 20
4000 Liège-Sclessin
04.224.40.49
contact@mmtilleursclessin.be

L'Atoll

Rue Large Voie 5
4040 Herstal
04.264.64.84
atoll@mmatoll.be

L'Herma

Rue Natalis 73
4020 Liège
04.344.55.40
info@mm-herma.be

Médecine pour le Peuple

Avenue Francisco Ferrer 26
4040 Herstal
04.264.73.33
herstal@mplp.be

Les Houlpays

Thier de la Chartreuse 2
4020 Liège
04.345.07.87
info@leshoulpays.be

Seraing - Jemeppe - Ougrée

Agora

Rue de Rotheux 164
4100 Seraing
04.338.53.43
contact@mmagora.be

Bautista van Schowen

Rue de la Baume 215
4100 Seraing
04.336.88.77
bautista@bautista.be

Médecine pour le Peuple

Rue de Plainevaux 5
4100 Seraing
04.385.02.42
seraing@mplp.be

Solidarités

Rue du Val Saint-Lambert 219
4100 Seraing
04.338.01.55
mm.solidarites@busmail.net

Jemeppe

Rue des Quatre Grands 10
4101 Jemeppe
04.295.20.46
info@mmjemeppe.be

Ougrée

Rue de la Rose 163
4102 Ougrée
04.337.80.80
accueil@mmougree.be

Flémalle - Tilleur - Ans - Grâce-Hollogne

Tournesol

Grand Route 240
4400 Flémalle
04.234.00.15
info@mmtournesol.be

Tilleur

Rue Malgarny 2
4420 Tilleur
04.233.14.79
contact@mmtilleursclessin.be

Ans'emble

Rue de l'Yser 53
4430 Ans
04.384.32.52
msante@ansemble.be

La Légia

Rue Gilles Magnée 124
4430 Ans
04.247.42.48
mmed.lalegia@gmail.com

Aquarelle

Rue Mathieu de Lexhy 170
4460 Grâce-Hollogne
04.234.22.44
info@maison-medicale-aquarelle.be

Liège - Sclessin - Angleur - Chênée

Le Cadran

Rue Sainte-Marguerite 124
4000 Liège
04.224.94.44
accueil@mmcadran.be

La Passerelle

Rue Gaston Grégoire 16
4020 Liège
04.344.94.44
info@lapasserelle.be

Hélios

Boulevard d'Avroy 51A
4000 Liège
04.222.26.93
info@helioscsi.be

Rive Droixhe

Rue du Moulin 217
4020 Liège
04.377.37.70
info@mmerd.be

Le Laveu

Rue du Laveu 74
4000 Liège
04.253.69.53
mmlaveu@mmlaveu.be

Angleur

Rue Vaudrée 48
4031 Angleur
04.382.30.88
info@csiangleur.be

Saint-Léonard

Rue Maghin 74
4000 Liège
04.227.13.43
info@nordleonard.be

Le Colibri

Rue Neuve 11
4032 Chênée
04.374.03.34
info@mmelecolibri.be

Sainte-Walburge

Rue Sainte-Walburge 306
4000 Liège
04.221.72.40
info@csisw.be

Herstal

Sclessin

Rue de l'Avouerie 20
4000 Liège-Sclessin
04.224.40.49
contact@mmtilleursclessin.be

L'Atoll

Rue Large Voie 5
4040 Herstal
04.264.64.84
atoll@mmatoll.be

L'Herma

Rue Natalis 73
4020 Liège
04.344.55.40
info@mm-herma.be

Médecine pour le Peuple

Avenue Francisco Ferrer 26
4040 Herstal
04.264.73.33
herstal@mplp.be

Les Houlpays

Thier de la Chartreuse 2
4020 Liège
04.345.07.87
info@leshoulpays.be

Seraing - Jemeppe - Ougrée

Agora

Rue de Rotheux 164
4100 Seraing
04.338.53.43
contact@mmagora.be

Bautista van Schowen

Rue de la Baume 215
4100 Seraing
04.336.88.77
bautista@bautista.be

Médecine pour le Peuple

Rue de Plainevaux 5
4100 Seraing
04.385.02.42
seraing@mplp.be

Solidarités

Rue du Val Saint-Lambert 219
4100 Seraing
04.338.01.55
mm.solidarites@busmail.net

Jemeppe

Rue des Quatre Grands 10
4101 Jemeppe
04.295.20.46
info@mmjemeppe.be

Ougrée

Rue de la Rose 163
4102 Ougrée
04.337.80.80
accueil@mmougree.be

Flémalle - Tilleur - Ans - Grâce-Hollogne

Tournesol

Grand Route 240
4400 Flémalle
04.234.00.15
info@mmtournesol.be

Tilleur

Rue Malgarny 2
4420 Tilleur
04.233.14.79
contact@mmtilleursclessin.be

Ans'emble

Rue de l'Yser 53
4430 Ans
04.384.32.52
msante@ansemble.be

La Légia

Rue Gilles Magnée 124
4430 Ans
04.247.42.48
mmed.lalegia@gmail.com

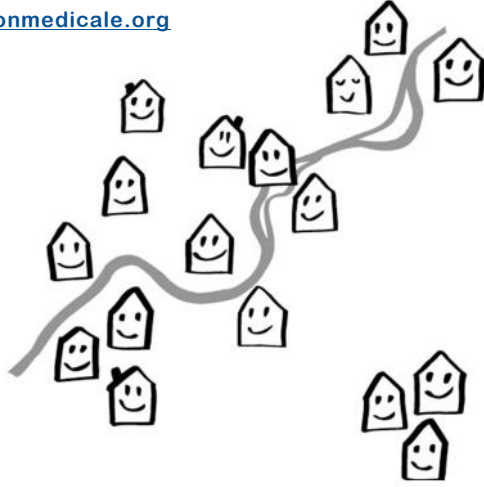
Aquarelle

Rue Mathieu de Lexhy 170
4460 Grâce-Hollogne
04.234.22.44
info@maison-medicale-aquarelle.be



INTERGROUPE
**MAISONS
MÉDICALES**
Liège

Intergroupe liégeois des maisons médicales asbl ■ IGL
rue Comhaire 63 ■ 4000 Liège
+32 (0)4 344 38 34
igl@fmm.be ■ www.maisonmedicale.org



Huy - Verriers - Dison Trooz - Barvaux

Cap Santé

Quai de Compiègne 52
4500 Huy
085.825.625
info@capsante.be

4870 Trooz
04.267.08.90
info@troozsante.be

Le Braséro

Rue du Palais 80
4800 Verriers
087.68.67.49
info@mmlebrasero.be

087.68.67.49
Rue du Ténimont 35-37
6940 Barvaux s/Ourthe
086.21.27.52
info@mbarvaux.be

Mosaïque

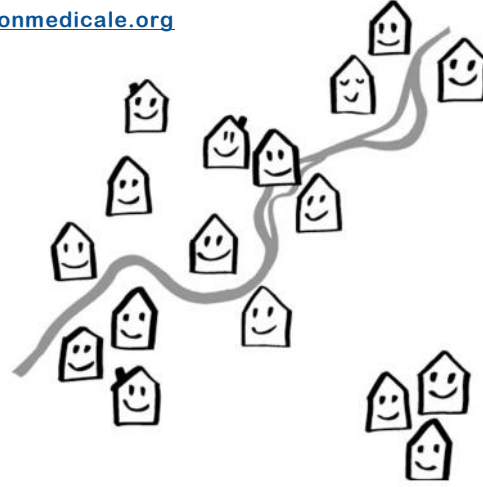
Rue des Sottais 1
4800 Verriers
087.31.62.90
info@lamosaicque.be

4820 Dison
087.68.88.85
mmbulledat@skynet.be



INTERGROUPE
**MAISONS
MÉDICALES**
Liège

Intergroupe liégeois des maisons médicales asbl ■ IGL
rue Comhaire 63 ■ 4000 Liège
+32 (0)4 344 38 34
igl@fmm.be ■ www.maisonmedicale.org



Huy - Verriers - Dison Trooz - Barvaux

Cap Santé

Quai de Compiègne 52
4500 Huy
085.825.625
info@capsante.be

4870 Trooz
04.267.08.90
info@troozsante.be

Le Braséro

Rue du Palais 80
4800 Verriers
087.68.67.49
info@mmlebrasero.be

086.21.27.52
Rue du Ténimont 35-37
6940 Barvaux s/Ourthe
086.21.27.52
info@mbarvaux.be

Mosaïque

Rue des Sottais 1
4800 Verriers
087.31.62.90
info@lamosaicque.be

4820 Dison
087.68.88.85
mmbulledat@skynet.be

La maison médicale et le forfait

La maison médicale propose une approche **globale** de la santé. Elle travaille en **équipe** pluridisciplinaire, au sein d'un **quartier**, d'une commune. Elle encourage les patients dans la gestion de leur **santé**.
Pour avoir accès aux soins de la maison médicale, il faut être inscrit.

Pour pouvoir s'inscrire, il faut être en ordre de **mutuelle** (sans cotisations supplémentaires) et habiter sur le **territoire** de la maison médicale (sa zone de couverture de soins). À ces conditions, tout le monde peut accéder à la maison médicale. Un **contrat** d'inscription doit être signé par trois parties : la maison médicale, le patient (dès 14 ans) et sa mutuelle. Le contrat ne prend fin qu'à la **demande** d'une des trois parties. Par exemple en cas de **déménagement**, hors de la zone de la maison médicale. Un **délat** est nécessaire pour mettre fin aux engagements des uns et des autres.

L'inscription permet de consulter les **médecins, kinésithérapeutes et infirmiers** de la maison médicale. La maison médicale est payée par la mutuelle de manière **forfaitaire** pour couvrir ces soins. Dès lors, la mutuelle n'intervient pas en cas de consultation à l'extérieur pour ces prestations : spécialistes, dentistes, gynécologues, pédiatres, etc. sont remboursés par la mutuelle de manière traditionnelle.
Le **forfait** s'intègre dans le système de **sécurité sociale** organisé au niveau de la Belgique. Chacun y contribue via **l'impôt**, en fonction

La maison médicale et le forfait

La maison médicale propose une approche **globale** de la santé. Elle travaille en **équipe** pluridisciplinaire, au sein d'un **quartier**, d'une commune. Elle encourage les patients dans la gestion de leur **santé**.
Pour avoir accès aux soins de la maison médicale, il faut être inscrit.

Pour pouvoir s'inscrire, il faut être en ordre de **mutuelle** (sans cotisations supplémentaires) et habiter sur le **territoire** de la maison médicale (sa zone de couverture de soins). À ces conditions, tout le monde peut accéder à la maison médicale. Un **contrat** d'inscription doit être signé par trois parties : la maison médicale, le patient (dès 14 ans) et sa mutuelle. Le contrat ne prend fin qu'à la **demande** d'une des trois parties. Par exemple en cas de **déménagement**, hors de la zone de la maison médicale. Un **délat** est nécessaire pour mettre fin aux engagements des uns et des autres.

L'inscription permet de consulter les **médecins, kinésithérapeutes et infirmiers** de la maison médicale. La maison médicale est payée par la mutuelle de manière **forfaitaire** pour couvrir ces soins. Dès lors, la mutuelle n'intervient pas en cas de consultation à l'extérieur pour ces prestations : spécialistes, dentistes, gynécologues, pédiatres, etc. sont remboursés par la mutuelle de manière traditionnelle.
Le **forfait** s'intègre dans le système de **sécurité sociale** organisé au niveau de la Belgique. Chacun y contribue via **l'impôt**, en fonction de ses revenus.